

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 8 (1879)  
**Heft:** 11

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sérieusement l'impression de sa parole et qu'il sache les sortir de leur apathie par des questions nombreuses et imprévues. De cette manière les enfants sont forcés de prêter attention, de répéter une question expliquée, de répondre à une autre. Afin que l'intérêt accompagne toujours notre méthode, il est à recommander de faire corriger et compléter les réponses fausses ou insuffisantes par les plus capables. Ainsi la leçon portera le caractère d'un dialogue instructif et ne manquera pas de profiter à tous. Voilà ce qu'il y a à dire pour la répétition d'une branche d'enseignement, mais quand il s'agit d'un exercice nouveau, on se servira avec utilité des moniteurs pour les enfants faibles.

Quant aux exercices écrits de calcul, on fera résoudre un problème facile par les faibles au tableau noir sous la direction de l'instituteur; je dis : un problème facile, les difficiles ne serviraient qu'à décourager ces pauvres enfants.

Pour ce qui concerne l'orthographe, les moins avancés seront également appelés au tableau noir. Leurs réponses souvent provoqueront des rires. Alors c'est à l'instituteur de veiller à ce que le point d'honneur de chacun ne soit pas trop blessé.

La correction de chaque devoir écrit est en outre un moyen très efficace au développement intellectuel des enfants faibles. L'instituteur, prend par exemple, l'ouvrage d'un tel et le fait corriger et perfectionner par toute la classe. C'est un très bon exercice pour tous. Mais encore une fois prenons garde de tomber dans l'autre extrême en nous occupant trop et aux dépens de toute l'école, des enfants faibles.

IV. Les élèves les plus faibles doivent être appuyés autant que faire se peut par un aide spécial en dehors de la classe.

On sait bien que les parents de pareils enfants ne sont pas toujours de bons amis de l'instituteur. Souvent ils l'accusent de mauvais traitements, d'incapacité, de partialité, parce qu'ils ne veulent pas voir la cause du peu de progrès de leurs enfants dans leur manque de moyens. Pour parer à ces inconvénients, il importe que l'instituteur informe les parents de temps en temps des progrès, du travail et des talents de ses élèves. Alors les parents peuvent leur être utile en les préparant aux leçons du lendemain eux-mêmes ou par les frères et sœurs aînés.

Pour finir je répète encore une fois : Il est beau et méritoire pour l'instituteur de s'intéresser à tous ses élèves avec le même dévouement, le même amour et la même fidélité ; de n'en pas abandonner un seul à ses propres forces, d'être tout à tous avec une sollicitude toute paternelle.

(Traduit de l'*Erziehungsfreund*.)

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Nous croyons devoir attirer l'attention des instituteurs et des familles sur la nouvelle édition du *Dictionnaire de la Langue*

*française* par Larousse, qui entr'autres améliorations importantes, est illustré d'environ 1500 figures, complétant et précisant le sens des mots définis en donnant une idée de la forme des objets et des êtres qu'ils représentent. C'est là une innovation importante qui fait de cet ouvrage un répertoire éminemment utile, *écrit en deux langues* se prêtant un mutuel appui : la langue maternelle restreinte à notre nationalité ; la langue du dessin, commune à tous les peuples, *universelle* en un mot.

Nous recommandons d'autant plus volontiers cette nouvelle édition qu'elle ne diffère pas sensiblement de prix avec l'ancienne, puisque l'on peut actuellement se procurer le *Nouveau Dictionnaire* illustré pour 2 fr. 60 au lieu de 2 fr. 50 que coûte le même ouvrage sans vignettes. Quant au *Dictionnaire complet* qui outre ce que renferme le précédent est enrichi d'une partie artistique, bibliographique et littéraire, son prix n'a pas varié et reste ainsi fixé à 3 fr. l'exemplaire.

Les instituteurs ou institutrices qui désirent recevoir le *Nouveau Dictionnaire* de Larousse proprement dit peuvent se le procurer au prix de faveur de 2 fr. 40, et le *Dictionnaire complet*, de même, à raison de 2 fr. 80 en s'adressant jusqu'au 15 décembre prochain au plus tard au *Secrétariat du Département de l'Instruction publique du Valais, à Sion*.

On est prié de bien préciser lequel des deux ouvrages l'on désire recevoir. Le personnel enseignant peut également s'adresser dans le même but à MM. les inspecteurs scolaires lors de leur prochaine visite des écoles. Ces Messieurs se feront à nul doute un plaisir de se constituer à cette occasion les intermédiaires des régents et régentes pour faire parvenir leurs demandes à qui de droit.



## INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le 5 octobre, le comité de la Société fribourgeoise a confirmé M. Blanc-Dapont, comme président-caissier ; et M. Robadey Aimé comme secrétaire de la Société.

Dans la même réunion, il a décidé que les trois questions suivantes seraient mises à l'étude pour être discutées à la réunion générale qui aura lieu à Romont en 1880.

1<sup>er</sup> De l'influence de la religion dans l'enseignement populaire.

2<sup>e</sup> Que doivent faire les instituteurs et les autorités scolaires pour que les jeunes gens qui quittent les écoles primaires n'oublient pas de quinze à vingt ans ce qu'ils y ont appris.

3<sup>e</sup> Des expositions scolaires permanentes ; utilité de ces expositions.

Pour se conformer à la décision prise à l'assemblée de Courtion, le comité a nommé : MM. Perriard, directeur ; Schriber, Siedler et Siber, professeurs, membres d'une commission chargée de préparer un recueil de chants pour les écoles primaires.